Envoyé en préfecture le 02/10/2026
Reçu en préfecture le 02/10/2026
Publié le
ID : 030-253003222-20260929-590_1-DE

Département du Gard

1, allée Pierre Louis Loisil
30400 Villeneuve Lez Avignon

EXTRAIT N° 42/2026

Du Registre des délibérations du Conseil du Syndical Intercommunal pour le Développement Social des CAntons de Villeneuve lez Avignon et Roquemaure

Nombre de conseillers en exercice : 18
Nombre de conseillers présents : 14
Nombre de procurations : 3

Date de convocation : 21/09/2026

Secrétaire de séance : Capucine FROC

Séance du Mardi 29 septembre 2026

à 18h00, le Conseil du Syndical Intercommunal pour le Développement Social des CAntons de Villeneuve Lez Avignon et Roquemaure, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la Présidence de Monsieur Farès ORCET.

Présents :
Fabrice ANSELIN, Jean-Philippe ALTAYRAC, Frédéric ARTHUR, Patrick CARRY, Emilie CHAMBE, Catherine CHAUVIN, Marc-Edouard COUSTON, Capucine FROC, Aline GINER, Marilyne KRIZ-BELLON, Farès ORCET, Véronique SEILER, Jacqueline TOURANCHE, Nathalie XOLIN

Excusés ayant donné procuration :
Marceline BRUN ayant donné procuration à Farès ORCET
Emilie JAYET ayant donné procuration à Marilyne KRIZ-BELLON
Marie-Pierre VASELLI ayant donné procuration à Marc-Edouard COUSTON
Absents :
Didier OLIVERA

Délibération N° 42/2026

Rapporteur : Farès ORCET

Objet : Approbation et reconnaissance des services développés par le SIDSCAVAR

Préambule :

Vu le CGCT

Vu les statuts du SIDSCAVAR modifiés par délibération 21/2016 et 22/2016 du 30 septembre 2016

Considérant les statuts du SIDSCAVAR qui définissent ses trois compétences obligatoires déléguées par les Communes adhérentes : Insertion Emploi, Petite Enfance, Enfance Jeunesse et sa compétence à délégation facultative Gérontologie.

Considérant l'importance de formaliser les services mis en œuvre par le syndicat afin d'assurer la clarté de son action, la transparence envers les communes adhérentes et les usagers, et de garantir le bon fonctionnement des missions qui lui sont confiées.

Envoyé en préfecture le 02/10/2026
Reçu en préfecture le 02/10/2026
Publié le
ID : 030-253003222-20260929-590_1-DE

Considérant également la nécessité de reconnaître les services supports transversaux qui sont essentiels à l'efficience et au bon déroulement de l'ensemble des missions du SIDSCAVAR.

Le Conseil Syndical, après en avoir délibéré,

DÉCIDE :

Article 1er : Reconnaissance des services par compétence
Le Conseil Syndical reconnaît et acte les services suivants, développés par le SIDSCAVAR au sein de chacune de ses compétences déléguées :

1. Compétence Insertion Emploi

- Accueil, Information et Orientation des demandeurs d'emploi, des personnes en insertion, en fracture numérique. Mise à disposition d'un lieu d'écoute, d'information sur les dispositifs d'insertion professionnelle et d'orientation vers les structures adaptées dans le cadre de la lutte contre les exclusions : développement du relais emploi en **Espaces France Services** sur le territoire.
- Accompagnement individualisé vers l'emploi. Suivi personnalisé des parcours d'insertion professionnelle, définition de projets professionnels. Mise en relation avec les entreprises du territoire : développement d'un réseau de partenaires employeurs et organisation d'événements de recrutement (forums, job dating).
- Actions de formation et de qualification. Identification des besoins en compétences et mise en place d'actions de formation adaptées pour faciliter l'employabilité : Chantier d'insertion par l'activité économique **Amidon 30.**

2. Compétence Petite Enfance

- Gestion et animation de structures d'accueil collectif : Offre de places d'accueil régulier ou occasionnel pour les enfants de 0 à 3 ans, avec un projet pédagogique adapté : portage de **sept Établissements d'Accueil du Jeune Enfant.**
- Information et accompagnement des parents sur les modes d'accueil (individuels et collectifs), soutien aux assistants maternels agréés et organisation d'animations pour les enfants : **Relais Petite Enfance (RPE).**
- Lieu de rencontre, pour les enfants de moins de 6 ans avec leurs parents ou un autre adulte familier (grands-parents, proches…) dans un espace de jeu et de discussion : **Lieu d'Accueil Enfants-Parents (LAEP).**

3. Compétence Enfance Jeunesse

- Organisation d'activités éducatives, culturelles, sportives et de loisirs pendant les périodes scolaires et les vacances, sensibilisation à la citoyenneté et à l'engagement : promotion des valeurs républicaines, participation à des projets solidaires : **Accueil de Loisirs Sans Hébergement (ALSH)** pour les enfants (3-10 ans).
- Organisation de **séjours d'été** à destination des enfants et des jeunes, favorisant l'autonomie, la découverte, la vie collective, l'accès aux loisirs et aux vacances, ainsi que l'ouverture culturelle et citoyenne.
- Organisation de **week-ends flash**, permettant de proposer aux enfants et aux jeunes des temps courts de loisirs, de découverte, d'apprentissage de la vie collective.
- Actions et dispositifs pour la jeunesse (11-17 ans) : animation d'un espace jeunes, accompagnement de projets citoyens, information sur l'orientation scolaire et professionnelle, organisation d'activités culturelles et sportives : **Reso-Ados.**

Envoyé en préfecture le 02/10/2026
Reçu en préfecture le 02/10/2026
Publié le
ID : 030-253003222-20260929-590_1-DE

- *Activité déléguée dans le cadre d'une prestation de services* : Organisation et animation des temps d'accueil avant et après l'école, dans le respect du projet éducatif territorial intercommunal : Périscolaires.

4. Compétence Gérontologie (compétence facultative)

- Actions de prévention de la perte d'autonomie et de maintien à domicile : **Livraison de repas** équilibrés et adaptés aux régimes spécifiques, favorisant le maintien d'une alimentation saine et régulière et la **téléassistance** permettant aux personnes âgées et/ou en situation de handicap de vivre à domicile en toute sécurité.
- Soutien aux proches aidants, formation et ateliers pratiques, reconnaissance du statut, organisation d'événements, d'ateliers thématiques, activités conviviales et de temps de répit : **Escale des aidants et Espaces Ressources Aidants**.
- Lutte contre l'isolement social des personnes âgées, déploiement d'équipes citoyennes et coanimation du **dispositif Monalisa**.
- Organisation de **séjours seniors en vacances**, favorisant le départ en vacances, le maintien du lien social, les échanges entre participants et la prévention de l'isolement.
- Organisation du **Café des Seniors**, espace convivial de rencontres, d'échanges, d'information et de prévention contribuant au maintien du lien social et à la lutte contre l'isolement des personnes âgées.
- Accès aux droits et information des seniors : mise en œuvre du service **« Allo Senior »,** destiné à informer, orienter et accompagner les personnes âgées dans leurs démarches, l'accès à leurs droits et l'identification des dispositifs et services adaptés à leurs besoins.

- *Activités déléguées dans le cadre d'une prestation de services* : appui aux gestionnaires d'habitats inclusifs et mise en œuvre d'activités d'animation culturelles, sportives et sociales pour les résidents favorisant leur bien-être et leur socialisation, aide à la gestion administrative.

Article 2 : Reconnaissance des services supports transversaux

Le Conseil Syndical reconnaît et acte les services supports transversaux suivants, essentiels au bon fonctionnement et à la coordination des compétences déléguées du SIDSCAVAR :

Service des Ressources Humaines (RH)

- Gestion administrative du personnel : recrutement, gestion des contrats, paie, suivi des carrières, congés.
- Développement des compétences et formation : identification des besoins en formation, élaboration et suivi du plan de formation, accompagnement des parcours professionnels.
- Gestion des relations sociales : dialogue social.
- Accompagnement et conseil aux agents et aux encadrants : soutien dans la gestion des équipes et le développement professionnel.

Service des Finances

- Élaboration et suivi budgétaire : préparation du budget, suivi de son exécution, élaboration des comptes administratifs.
- Gestion de la trésorerie : optimisation des flux financiers, gestion des comptes bancaires.
- Comptabilité et contrôle de gestion : tenue des comptes, analyse des coûts, suivi des indicateurs de performance.
- Recherche de financements et gestion des subventions : montage de dossiers de subventions, suivi des cofinancements.

Envoyé en préfecture le 02/10/2026
Reçu en préfecture le 02/10/2026
Publié le
ID : 030-253003222-20260929-590_1-DE

Maison des Familles

- Accueil et information des familles : lieu ressource pour toutes les questions liées à la vie familiale, aux dispositifs d'aide et aux services disponibles.
- Ateliers et actions de soutien à la parentalité : rencontres thématiques, conseils éducatifs, activités favorisant le lien parent-enfant.
- Espace d'écoute et d'orientation : soutien aux familles confrontées à des difficultés (éducatives, sociales, administratives).
- Promotion du lien social et intergénérationnel : organisation d'événements et d'activités favorisant les échanges et la solidarité entre les familles.

Service Prévention des Risques Professionnels

- Évaluation des risques professionnels : identification et analyse des risques liés à l'activité professionnelle.
- Formation à la sécurité et à la prévention : organisation de sessions de formation obligatoires et spécifiques, notamment la formation Sauveteur Secouriste du Travail (SST) et la formation Risque Incendie.
- Référent handicap.

Service Entretien et Maintenance

- Maintenance des bâtiments et des équipements : réalisation des opérations de maintenance préventive et curative des locaux syndicaux et des équipements utilisés par les services.
- Gestion des véhicules de service : entretien, suivi des contrôles techniques et gestion des plannings d'utilisation.
- Aménagements et travaux : réalisation de petits travaux d'aménagement et de rénovation pour garantir le confort et la sécurité des usagers et du personnel.

Article 3 : Engagement du SIDSCAVAR

Le SIDSCAVAR s'engage à poursuivre le développement et l'amélioration continue des compétences obligatoires, des compétences optionnelles ainsi que de ses services supports transversaux, en adéquation avec les besoins des habitants des communes adhérentes et les évolutions des politiques publiques.

Article 4 : Communication et publicité

La présente délibération sera transmise aux communes adhérentes du SIDSCAVAR et viendra détailler et compléter les délibérations 21 et 22 du 30 septembre 2016.

Votants :	17
Pour :	17
Contre :	0
Abstention :	0

ADOPTE

Fait et délibéré, les jour, an et mois susdits .....

Et ont signé au registre les membres présents .....

Pour expédition conforme, à Villeneuve lez Avignon, le jeudi 1er octobre 2026.

La secrétaire de séance,

Capucine FROC

Le Président,

Farès ORCET

SIDSCAVAR Syndicat Intercommunal pour le Développement Social des Cantons de Villeneuve les Avignon et de Roquemaure